

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SÉANCE DU 11 JUIN 2024

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 11 juin 2024

Nombre de conseillers

En exercice 13

Présents 9

Procurations 3

Votants 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juin à 18h30

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie  
sous la présidence de M Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, Président.

Date de la convocation : 03/06/2024

Date d'affichage de la convocation : 05/06/2024

Date d'affichage de la délibération :

Étaient présents : M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, M. Didier CORTES, Mme Bernadette FAURÉ, M. Philippe ARRUE, Mme Martine NOËL, M. Pierre NAVARRO, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Josette MARTINS, Mme Josette NOËL.

Ont donné procuration :

Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Madame Josette NOËL,  
Mme Nicole DUCOUSSO a donné procuration à Madame Marie-Claire LABÉDAN,  
Madame Monique ROUTABOUL a donné procuration à Madame Bernadette FAURÉ.

Mme Aurore MERVILLE-COMET est excusée.

Madame Bernadette FAURÉ a été nommé(e) secrétaire de séance.

**Délibération 2024-12 Aide sociale n°3 : aide financière**

*Exposé*

Monsieur le Président indique qu'une personne en difficulté financière sollicite une aide pour un retard de paiement des loyers.

Il est proposé que la prise en charge soit effectuée à hauteur de 558 €.

*Décision*

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration

**DÉCIDE :**

D'approuver la prise en charge de 558 € précédemment présentée,

La délibération est adoptée à :

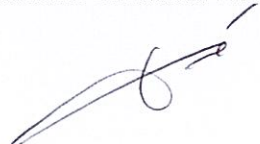
12

VOIX POUR  
ABSTENTION  
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 05/07/2024

Le secrétaire de séance,  
Madame Bernadette FAURÉ



Le Président,  
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE

